

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

5^e séance, 28^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 9 mars 2026 à 18 h, à distance, rencontre Teams.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, vice-président du CA et parent d'un élève
Monsieur Louis-Sébastien Caron, parent d'un élève
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève

Madame Alyssa Chabot, membre de la communauté
Monsieur Stefan Hajdic, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Luc Lévesque, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du conseil d'administration absents :

Madame Brigitte DesRosiers, membre issue du personnel, direction d'établissement
Madame Geneviève Moreau, membre issue du personnel professionnel
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint
Madame Isabelle Proulx, directrice générale adjointe
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Ève Lapointe, présidente, propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 9 mars 2026 à 18 h.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-25-26-055

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josianne Turcotte et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Modification des services éducatifs dispensés par l'école de la Clé-du-Boisé

3.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA-25-26-056
DGA

2.1 Modification des services éducatifs dispensés par l'école de la Clé-du-Boisé

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU la *Politique 3.13 de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* ;

ATTENDU la projection de la clientèle pour les années 2026 à 2030 des écoles primaires et secondaires dans le secteur Saint-Rédempteur/Saint-Étienne ;

ATTENDU que le transfert des élèves assure le maintien des services pédagogiques ;

ATTENDU que le déplacement des élèves n'engendre pas d'augmentation de coût significatif au centre de services scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Maxim Vacher et résolu :

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique suivant :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le 25 mars 2026, à 18 h 30, à l'école de la Clé-du-Boisé, au 706, avenue Albert-Rousseau, Lévis (Québec) G6J 1A1.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 23 mars 2026, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 23 mars 2026, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN cssdn.gouv.qc.ca à compter du 13 mars 2026.

DE DONNER, conformément à la politique, un avis public au plus tard le 1^{er} avril 2026.

DE PROCÉDER à la suite des résultats de la consultation au transfert des élèves de l'école précitée, s'il y a lieu.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-25-26-057

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE


IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Lévesque et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 09.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications